

d'ensembles domiciliaires dans certaines régions du pays. Chaque hiver, le même problème est plus ou moins aigu. A mon avis, accorder maintenant un prolongement de la période serait une erreur parce que cette décision aurait pour effet immédiat d'inciter les gens à retarder encore davantage la construction de maisons. J'ai reçu des délégations et leur ai expliqué que la prime d'encouragement a pour objet de stimuler la construction pendant les mois d'hiver et qu'à mon avis, il serait imprudent de perdre de vue cet objectif.

J'ai l'intention d'étudier de nouveau la question plus tard quand nous serons moins loin de la date d'échéance prévue, pour voir si nous serions justifiés d'accorder un prolongement comme l'an dernier.

M. Thompson: Cette question est assez urgente parce que les versements à l'égard de la construction domiciliaire sont annulés, les constructeurs étant incapables de faire des sous-sols à cause du froid.

L'hon. M. MacEachen: Je serai heureux d'examiner de nouveau cette question, et surtout le problème spécial que posent les annulations dont parle l'honorable député. Il va sans dire que nous n'avons pas annulé la prime versée pour chaque maison construite, pourvu que nos conditions soient remplies.

MINISTRE COMPTABLE AU PARLEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention de poser une question au premier ministre par suite des changements qu'il nous a annoncés aujourd'hui au sein de son cabinet. Je crois cependant que le président du Conseil privé pourrait me donner les renseignements dont j'ai besoin. Peut-il dire à la Chambre quel membre du cabinet est maintenant comptable au Parlement pour la Société centrale d'hypothèques et de logement et pour l'application de la loi nationale sur l'habitation?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Il n'y a rien de changé, monsieur l'Orateur. C'est moi.

LES FINANCES

FREIN À L'AFFLUX DES CAPITAUX AMÉRICAINS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George C. Nowlan (Digby-Annapolis-Kings): J'ai une question à poser au ministre

des Finances. On rapporte que le président des États-Unis a déclaré avoir reçu du gouvernement la promesse formelle d'adopter les mesures nécessaires pour ralentir l'entrée des fonds de placement au Canada. Je voudrais demander au ministre si ce compte rendu est exact. A-t-on rapporté correctement les paroles du président? Lui a-t-on bien donné cette assurance précise? Si oui, de quelle nature est-elle et quelles mesures le gouvernement canadien compte-t-il prendre pour diminuer l'entrée des capitaux dans notre pays?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Avant d'adresser son message au Congrès, le président a téléphoné au premier ministre pour lui dire ce qui a été proposé et il a suggéré que je confère avec l'honorable M. Dillon, secrétaire du Trésor des États-Unis. Je l'ai fait. J'ai pu l'assurer de nouveau au nom du gouvernement canadien que nous continuerions d'orienter nos programmes en vue de la stabilité générale de nos réserves de devises. (*Exclamations*) J'ajouterai, pour la gouverne du député, que l'expression que je viens d'employer fait partie du message dont j'ai parlé.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

COMPÉTENCE RELATIVE AUX NAPPES SOUS-MARINES DE PÉTROLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenburg): J'aimerais poser au premier ministre une question qui revêt une urgence nationale, particulièrement à l'égard de la côte est. Étant donné que quatre compagnies pétrolières ont obtenu des permis d'exploration visant 26 millions d'acres, sous l'eau, au large de la côte de la Nouvelle-Écosse, et que l'agitation grandit à la pensée qu'on pourrait découvrir du pétrole sous l'eau, le premier ministre pourrait-il nous donner une idée de la date à laquelle la propriété de ces droits miniers au large des côtes sera tranchée entre le gouvernement fédéral et les provinces? Le premier ministre pourrait-il nous faire savoir à quelle date sera tranchée la question de la propriété de ces droits?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je crains de ne pouvoir donner de réponse précise à la dernière partie de la question qui a trait à la détermination d'une